

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Vingt-et-unième session du Comité pour les plantes
Veracruz (Mexique), 2-8 mai 2014

Interprétation et application de la Convention

LE BOIS D'AGAR
PC21 Doc. 14.1

La composition du groupe est établie comme suit par le Comité.

- Coprésidents : la représentante intérimaire de l'Asie (M^{me} Al-Salem) et le représentant intérimaire de l'Indonésie (M. Prihadi);
- Membres : le représentant de l'Océanie (M. Leach), et le représentant de l'Asie (M. Fernando);
- Parties : Canada, Allemagne, Indonésie, Pologne, Suisse, Etats-Unis d'Amérique, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et Irlande du Nord; et
- OIG et ONG : *ASGARIN, Swan International.*

Mandat

Examiner et fournir des commentaires et des recommandations pour améliorer le Glossaire des produits de bois d'agar (*Glossary of Agarwood Products*) présenté dans le document PC21 Doc. 14.1.

Recommandations

1. Le groupe de travail a parlé du document PC21 Doc 4.1 et les membres ont formulé de nombreuses recommandations pour clarifier les produits de bois d'agar couverts par la CITES. Le groupe de travail a convenu que les changements seraient ajoutés au projet révisé. Voici certains des changements recommandés :
 - fournir des termes différents pour nommer les produits distincts dans l'ensemble des pays;
 - ajouter une colonne pour le code CITES;
 - ajouter une colonne pour identifier clairement les produits finis non concernés;
 - ajouter des images plus précises et davantage d'informations dans la colonne des définitions.

2. Pour répondre aux préoccupations quant à la difficulté de distinguer la poudre de bois d'agar épuisée de la poudre de bois d'agar non épuisée, le représentant régional intérimaire de l'Asie s'est proposé de fournir des renseignements détaillés sur une analyse chimique utilisée par les commerçants pour distinguer la poudre de bois d'agar épuisée de celle non épuisée.
3. Le groupe de travail a aussi convenu que ce projet révisé serait transmis aux membres du groupe de travail entre les sessions afin qu'ils formulent des commentaires d'ici mi-août 2014.
4. Le groupe de travail a recommandé que le projet de glossaire soit inclus à l'ordre du jour de l'atelier sur le bois d'agar proposé, qui se tiendra en Inde en 2015, pour qu'il soit peaufiné par les participants à l'atelier.
5. Le groupe de travail a recommandé que le Glossaire issu de l'atelier en Inde soit publié sur le site Web de la CITES et qu'une notification soit diffusée aux Parties pour leur demander de fournir d'autres commentaires. Le Glossaire sera présenté à la 22^e session du Comité pour les plantes (PC22).
6. Le groupe de travail a également recommandé que les principales Parties importatrices soient représentées au sein du groupe de travail en Inde pour veiller à l'équité des discussions et au partage des informations sur les questions de respect de la CITES et d'interprétation du Glossaire.